**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 54 (1925)

Heft: 11

Rubrik: Poésie lue à l'assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation à

Châtel-Saint-Denis, le 4 juin 1925

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mais, dans cette atmosphère redevenue paisible, une invisible force semble rester en suspens. Les corps se dispersent il est vrai, et les rues de la petite cité retentissent des joyeux saluts du départ, mais ici, on sent que le passé vient de renouer avec l'avenir sa mystérieuse trame; que l'heureux retour aux anciennes traditions est pour la Société d'Education présage aussi

D'un plus beau jour Le retour.

Torny-le-Grand.

L. PILLONEL.

# POÉSIE

lue à l'Assemblée de la Société fribourgeoise d'Education à Châtel-Saint-Denis, le 4 juin 1925.

Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Messieurs les membres du Clergé, Mesdames les institutrices, Messieurs les instituteurs,

Hélas! il n'est point là, notre ami des vieux jours, Prodiguant ses bienfaits à l'enfance candide, Objet de ses soucis. — Mais, si sa place est vide, Son cœur est avec nous, et nous aime toujours.

L'infirmité n'a pu, — si grande est sa vaillance, — Refroidir son ardeur à répandre le bien : Sa main tremblante serre encor sans défaillance Le drapeau du progrès, du vrai progrès chrétien.

Mais, de Georges Python, un enfant de Châtel Tiendra, dans vos débats, très dignement la place: Par son zèle assidu, son jugement sagace, Il rendra fructueux ce congrès annuel.

Il vient de s'éclairer au foyer des lumières; Le Vicaire du Christ a béni ses efforts. Avec des chefs croyants, les soldats sont plus forts, Et, jusqu'à la victoire, ils suivent leurs bannières.

Nobles éducateurs, poursuivez vos combats: Si le labeur est dur, méritoire est la tâche. A former notre cœur, travaillez sans relâche: Vos travaux n'auront point obligé des ingrats.

Que saint Canisius daigne, au sein de la gloire, Exaucer les enfants l'implorant à genoux, Répandre ses faveurs et sur Vous et sur nous, Nous apprendre à bénir à jamais sa mémoire Il aima, comme Vous, tendrement les enfants, Leur donnant à la fois la vertu, la science, Ses bienfaits répondront à notre confiance: Dans la lutte, avec lui, nous serons triomphants.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

L'Ecole normale du canton de Vaud a terminé son année scolaire le 3 avril, par la traditionnelle cérémonie des promotions.

L'école a compté 276 élèves répartis dans cinq sections ; l'école d'application, soit cinq classes, a réuni 175 élèves. Il est intéressant de noter que 49 élèves de l'Ecole normale sont fils ou fille d'instituteurs vaudois.

M. Savary a donné de judicieux conseils aux jeunes instituteurs et institutrices qui vont entrer dans la carrière. « Ne pratiquez pas un métier, obéissez à une vocation. » M. le conseiller d'Etat Dubuis a apporté ses félicitations des résultats obtenus, remercié la direction et le personnel enseignant de leur dévouement à la mission qui leur est confiée. Il a fait l'éloge de « vieux régents » du XIXme siècle, exemples d'énergie, de conscience et de foi : «Si vous pouviez interroger ces vétérans, a-t-il dit, ils vous diraient sans doute: « La tâche d'un instituteur est la plus noble de toutes; aimez-la de tout votre cœur et respectez-la. Vous avez avant tout à donner vos forces, votre talent, votre affection aux enfants qui vous sont confiés. Mais votre tâche sollicite aussi votre intérêt. Hors de la classe, le maître doit continuer son œuvre d'éducateur et de citoyen. Ne vous y refusez pas; vous y récolterez vos meilleures joies. Il y a cependant des écueils sérieux à éviter si vous ne voulez pas que votre barque ne fasse naufrage. Ne vous engagez pas dans des querelles politiques locales. Vous ne devez pas être des citoyens incomplets, cela va sans dire, au contraire et sans faiblesse montrez l'exemple dans l'accomplissement de vos devoirs civiques; néanmoins, pour le bien de l'école et le bonheur du pays, ne vous jetez pas à corps perdu dans les luttes électorales. Les questions de personnes jouent nécessairement un rôle primordial dans nos affaires politiques communales; elles suscitent trop souvent des haines qui se perpétuent fort longtemps. Restez à l'écart de ces agitations, sinon vous risquez d'élever autour de l'école une muraille d'inimitiés qui ne vous permettra plus d'accomplir complètement et avec la tranquillité nécessaire vos devoirs de maîtres d'école, d'éducateurs du peuple. Il est à désirer que l'enseignement primaire reste à l'écart de ces luttes de parti pour que l'école continue à être la chose de tous. »

Du rapport du Comité de l'Association des instituteurs bernois. — Lorsque nous parlons de pléthore d'instituteurs et d'institutrices«